

République Française



Ministère chargé des Transports

Licence n°

2022/84/ 0000004

pour le transport intérieur de personnes par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) **GO ALPES FRANCE**

3 RUE DE L'ETRAT
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

n° SIREN **879943546**

à effectuer, sous réserve des mentions spécifiques et des observations particulières ci-dessous, des transports intérieurs de personnes par route pour compte d'autrui dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur relatifs aux transports intérieurs de personnes par route.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

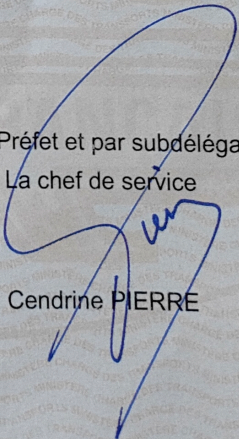
La présente licence est valable du **07/01/2022** au **31/07/2022**

Délivrée à **LYON**

le **19/10/2021**

Pour le Préfet et par subdélégation,
La chef de service (2)

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


Cendrine PIERRE

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.